

Québec français

Le problème de l'évaluation dans la classe de français à l'élémentaire

Jean-Pierre Masson

L'évaluation
Numéro 30, mai 1978

URI : id.erudit.org/iderudit/56611ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN 0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Masson, J. (1978). Le problème de l'évaluation dans la classe de français à l'élémentaire. *Québec français*, (30), 35–36.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

QUE RESTE-T-IL ?

Il semble cependant que certains aspects de la communication orale puissent être évalués.

Le lexique utilisé par un locuteur, parce qu'il est saisissable, peut être évalué. Mais peut-on penser sérieusement évaluer l'habileté à communiquer oralement d'un écolier sur le simple fait qu'il a utilisé le mot « magnétophone » ou le mot « tape » ? Si ce choix était fait, il faudrait réduire l'objectif de l'enseignement de la langue orale et ne plus parler de communication.

L'écoute semble donner plus de prise à l'évaluation, mais encore faudrait-il définir l'écoute en termes de comportements observables et pouvoir tenir compte de tous les facteurs qui peuvent influencer le comportement d'un récepteur. Il faudrait d'abord se demander si, au primaire, le rôle de récepteur est à privilégier par rapport au rôle de locuteur.

Qu'on ne se méprenne pas sur la valeur des tests de compréhension de la langue orale que le ministère de l'Éducation a commencé à diffuser dans les commissions scolaires : faute de s'être donné une description cohérente du comportement d'un auditeur ou parce qu'ils n'étaient pas capables d'en faire une évaluation cohérente, les concepteurs de ces tests se sont rabattus sur des éléments qui n'ont rien à voir avec un véritable comportement d'auditeur ou qui, décontextualisés, perdent toute signification. Ces tests ne tiennent de l'évaluation que par leur structure et leur mode d'utilisation : limite de temps pour chaque question, répondre en noircissant des carreaux, défense de poser des questions, le tout apparemment fait pour que peu d'écoliers les réussissent.

UNE PROPOSITION

À la suite de la brève analyse que nous venons de faire, il apparaît logique que les rubriques « SAVOIR PARLER » et « SAVOIR ÉCOUTER » disparaissent du bulletin pour laisser la place à des observations que ferait le maître sur le comportement verbal de l'écolier. Ces observations seraient certainement plus justes et plus éclairantes pour les parents et pour les maîtres qu'une note calculée à la hâte.

Il serait alors pensable de fournir aux maîtres des grilles qui les aideraient à faire leurs observations.

Alain VÉZINA

Conseiller pédagogique
Commission scolaire de Vaudreuil

LE PROBLÈME DE L'ÉVALUATION DANS LA CLASSE DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE

Depuis septembre 1977, trois chercheurs du PPMF-Laval étudient le phénomène de l'évaluation dans la classe de français à l'élémentaire. Par le moyen d'un questionnaire de 205 questions spécifiquement construit pour les fins de la recherche et de nombreuses entrevues enregistrées auprès d'enseignants et de conseillers pédagogiques, ils ont rassemblé un vaste ensemble d'informations. Le rapport final de cette enquête sera disponible à partir de septembre 1978.

Quel est le problème en évaluation du rendement en français à l'élémentaire ? D'après ce que les enseignants nous ont dit, c'est, à un premier niveau, l'objet même de l'évaluation, principalement le savoir-parler et le savoir-écouter, mais aussi les textes, les travaux, la lecture, le français écrit, l'orthographe, la récitation expressive, la compréhension de textes, les ateliers, les processus d'apprentissage. À un second niveau, c'est le manque de critères, le manque d'instruments, le manque de formation, le manque de support, le manque de connaissances des quatre savoirs, le manque d'objectifs, le manque de temps. Dans une autre perspective, c'est le manque d'uniformité dans les critères, dans les modes d'évaluation, dans les programmes, dans le vo-

cabulaire utilisé. C'est aussi le manque de précision dans les objectifs, les notions à acquérir, les critères, les programmes et les méthodes d'évaluation. Dans une perspective plus concrète, c'est de savoir comment élaborer de bons critères, de bons examens, de bons objectifs, comment répartir les points, comment formuler des questions, comment respecter le rythme de chaque élève, comment intégrer l'évaluation aux activités de la classe, comment communiquer les résultats, comment abolir la subjectivité, comment être juste, comment rendre l'évaluation intéressante, comment faire une évaluation valable en un minimum de temps.

Cette liste permet de saisir la complexité du phénomène étudié. Mais cette complexité n'est qu'apparente car, selon nous, tous les problèmes énumérés précédemment sont en fait les multiples facettes d'un seul et même problème, soit celui de la distinction entre le **concept de qualité** et le **concept de quantité**. Cette distinction a fait l'objet de nombreux textes philosophiques. Voici comment J.-F. Thonnard la définit dans son *Précis de philosophie*¹.

« La mesurabilité ou l'aptitude à être soumis à la mesure mathématique, est une pro-



« Comment faire pour qu'une note représente objectivement et réellement la qualité de la langue parlée de l'enfant, tant au point de vue intonation, articulation, vocabulaire, etc. »
(Une enseignante)

priété de toute quantité, et spécialement du contenu: elle découle immédiatement de la divisibilité en parties homogènes.

(...) Toute quantité est divisible en parties égales; et toute qualité est de soi simple et indivisible, car elle affecte l'être par mode d'actes; et seule la puissance, à laquelle s'apparente la quantité, est principe de division et de multiplicité. (p. 375)

La classe de français

Pénétrons dans la classe de français et voyons comment ces notions s'y articulent. Le premier pas à accomplir est de bien déterminer ce qui est du domaine de la quantité et ce qui est du domaine de la qualité. Abordons cela par le biais des objectifs.

Premier objectif: employer des verbes vivants. Le mot «verbes» fait référence au domaine de la quantité. Par simple constatation, l'on sait si, dans une phrase donnée, un mot est un verbe ou non. Mais l'expression «verbes vivants» appartient au domaine de la qualité. La vivacité ne se prête pas à la simple constatation. Dans certains contextes et pour certaines personnes, le verbe «prendre» peut être très vivant; dans un autre contexte ou pour d'autres personnes, il peut l'être peu ou pas du tout. Si «vivant» était du domaine de la quantité, les lexicographes pourraient nous indiquer, dans des dictionnaires, quel degré de vivacité possède chaque mot. Mais la vivacité appartient au domaine de la qualité. Un enseignant seul dans sa classe ne pourra jamais établir de critères précis lui permettant de décider si tel verbe est vivant ou non. Il peut cependant communiquer sa propre appréciation en disant que pour lui, qui a une certaine expérience des enfants, tel verbe de telle composition est vivant, tel autre ne l'est pas. Il s'agit là d'une appréciation qui n'est basée sur aucune donnée objective.

Cela signifie-t-il que la vivacité ne peut être mesurée? Non, car nous avons vu précédemment que nous pouvons avoir recours à la mesure indirecte. Il est possible de réunir 30 enseignants et de leur demander de donner une cote pouvant aller de 1 jusqu'à 10 et nous la remettre. Nous ferons la moyenne, et le résultat de cette mesure indirecte pourrait se lire ainsi: 8, 5 ou 6, 1, etc... Par contre, cette démarche est lourde, demande beaucoup de temps, et sur le plan pratique s'avère peu réalisable.

Deuxième objectif: appliquer la règle des participes passés dans une dictée. Nous sommes ici dans le domaine de la quantité. En effet, on peut constater de façon simple et directe si la règle a été appliquée ou non et tous, spontanément, seront d'accord pour dire si, dans tel cas précis, la règle a été appliquée ou non. Si lors de la dictée, le cas des

participes passés s'est présenté 12 fois et qu'un élève s'est trompé 4 fois, le résultat de la mesure — il s'agit ici d'une mesure directe — sera 8 sur 12. Cela est une information objective. De cela, je peux tirer mon propre jugement de valeur, c'est-à-dire procéder à une évaluation. Je peux énoncer le résultat de cette évaluation ainsi: l'élève a passablement bien réussi. J'aurais aussi pu dire C. C'est là mon jugement de valeur. Un autre enseignant, dans les mêmes circonstances, aurait pu déclarer: l'élève ne

On peut donc dire avec certitude, dans le cas présent, que «sans intérêt» ne peut vraiment pas s'appliquer au match. Donc, même si l'appréciation est par définition subjective, il peut exister un degré d'accord relativement élevé entre plusieurs individus.

Voici une liste d'exemples qui vous permettront de vérifier votre compréhension des concepts définis. Nous avons indiqué pour chacun des énoncés s'il appartient au domaine de la qualité ou au domaine de la quantité.

— Caractériser les noms par des adjectifs précis	Qualité
— Employer une phrase interrogative	Quantité
— Identifier et nommer les parties de son corps	Quantité
— Copier sans faute	Quantité
— Retrouver facilement un mot dans le dictionnaire	Qualité
— Lire à une vitesse de 130-140 mots/minute	Quantité
— Écrire correctement les noms au féminin et au pluriel selon la règle générale et les exceptions du langage courant	Quantité
— Donner un titre évocateur à une histoire entendue	Qualité
— Indiquer la racine d'un mot	Quantité
— Transmettre fidèlement un message	Qualité
— Caractériser les noms par des adjectifs	Quantité

sait pas appliquer la règle des participes passés. Ce serait là son jugement de valeur.

Glissons maintenant un dernier mot sur le concept d'appréciation. Nous avons utilisé ce terme dans le cadre de la qualité: apprécier la beauté d'une montagne, apprécier la vivacité d'un verbe. Rappelons-nous que la qualité existe toujours selon une certaine intensité, c'est-à-dire qu'un objet peut porter une qualité d'une faible ou forte intensité. Nous voulons ici avancer que même si l'appréciation est *naturellement* subjective, il peut quand même exister un certain degré d'accord entre plusieurs individus. Prenons, par exemple, l'intérêt suscité par un match de hockey. Devant un match particulier, tous les spectateurs peuvent être d'accord pour dire qu'il fut très intéressant. Certains le diront intéressant; d'autres, d'un intérêt exceptionnel, etc... Utilisons une ligne qui symbolise l'intérêt.

_____ sans intérêt _____ d'un intérêt exceptionnel

Si on demandait à cinq spectateurs, les spectateurs A, B, C, D, E, d'indiquer par un X sur cette ligne symbolique le degré d'intérêt qu'ils ont trouvé au match, on pourrait avoir ceci:

_____ A E C B D _____
 sans intérêt _____ x x x x _____ D'un intérêt exceptionnel

Pour conclure, considérons la question «comment faire pour qu'une note représente objectivement et réellement la qualité de la langue parlée de l'enfant, tant au point de vue intonation, articulation, vocabulaire, etc.» Tant qu'on ne perçoit pas l'ensemble des contradictions contenues dans cette question, on est tenté de chercher moult solutions qui finalement ne répondent jamais au problème posé. Il faut s'intéresser plutôt au problème qui a donné lieu à cette question. Et nous croyons que le véritable problème réside dans le fait qu'on ne distingue pas dans l'enseignement du français ce qui est du domaine de la quantité et ce qui est du domaine de la qualité. Nous recommandons donc que cette distinction soit bien établie, que l'on identifie les objectifs qui appartiennent à l'un et l'autre domaine, que le choix des méthodes pédagogiques repose sur cette distinction et que les spécialistes en mesure et évaluation développent des stratégies d'évaluation adaptées au domaine de la qualité, celles de la quantité étant déjà suffisamment élaborées.

Jean-Pierre MASSON
 PPMF — Laval

¹ THONNARD, F.-J., *Précis de philosophie*, Desclée, Tournai, 1950, 1791 pages.